



Bulletin mensuel des observations des expulsions menées par Human Rights Observers à Grande-Synthe, Nord - mars 2021

Depuis 2017, le projet HRO a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violations des droits humains des personnes en situation d'exil à la frontière Franco-britannique*.

Chiffres concernant les expulsions quotidiennes des lieux de vie informels



Au moins 6 expulsions de lieux de vie informels



Au moins 444 tentes et bâches détruites et jetées



Toutes les affaires personnelles, y compris sacs de couchage et couvertures, systématiquement sortis des tentes et jetés par terre, sous la supervision de l'huissier et des forces de l'ordre.

La stratégie politique consistant à éviter les "points de fixation" a conduit à des expulsions de plus en plus fréquentes à Grande-Synthe. Certaines options d'hébergement, avec des bus, sont forcées. Ceux qui résistent sont souvent arrêtés par la police aux frontières. Au cours de ces opérations, tous les abris, biens de premières nécessités et affaires personnelles sont alors détruits et/ ou saisis. Ces opérations d'épuisement sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis à des placements en rétention administrative alors illégaux. Ces contrôles d'identité et arrestations arbitraires sont quotidiennes, même en dehors du contexte des expulsions.

Les lieux de vie informels de Grande-Synthe qui sont actuellement régulièrement expulsés sont dispersés dans une grande zone boisée. Par conséquent, ce qui est considéré comme une seule opération d'expulsion affecte en fait plus de 20 petits "lieux de vie."



Un CRS a crié à une personne expulsée, qui essayait de communiquer avec lui : "Ouais c'est oïl aparle moi dans ta langue de merde là j'y comprends rien." Il a ensuite refusé de montrer son RIO, en disant "Je ne suis pas agressif, je suis ferme c'est tout." La personne victime de l'insulte s'est avancée pour lui parler, et un autre agent a répété "you want to fight?" cinq fois.

Le 11 mars, un agent des forces de l'ordre criait sur les habitants rangeant leurs affaires pour ne pas qu'elles soient saisies en disant "No! Don't do this!".

Le même jour, un CRS a donné une pomme de terre crue à un habitant dont l'habitat était en train d'être détruit disant qu'il pouvait la manger puisqu'il avait faim.

Le 26 mars, des habitant.e.s nous ont rapporté qu'il.elle.s étaient poussé.e.s et empêché.e.s de récupérer leurs affaires par les FDO.



Le 5 mars, les agents de nettoyage lacèrent une tente avec un homme encore à l'intérieur pour le faire sortir.

Le 11 mars, une pelleuse était utilisée pour vider la zone du reste des affaires, devant les personnes expulsées.

Harcèlement des défenseurs des droits lors de l'observation



20 tentatives d'intimidation :

Les observateur.trice.s ont subi 10 contrôles d'identité arbitraires ; le véhicule des observateur.trice.s a été contrôlé 1 fois ; les observateur.trice.s ont été menacé.e.s d'arrestation 1 fois ; les observateur.trice.s ont été soumis.es à des propos moquants 1 fois ; les observateur.trice.s ont été photographié.e.s et / ou filmé.e.s par des policiers avec leur téléphone professionnel et / ou personnel 2 fois ; les observateur.trice.s ont été empêché.e.s de filmer 2 fois ; les observateur.trice.s ont été encerclé.e.s et / ou suivi.e.s par des agents de forces de l'ordre tout au long de l'expulsion 3 fois.

* Nos données se basent sur nos observations et ne sont donc pas exhaustives.

**Le nombre de signalements effectués est au-delà du nombre réel de mineur.e.s isolé.e.s qui étaient à la rue et en situation de danger sur le territoire Grand-Synthois au mois de mars. Sur ce territoire, aucune association non mandatée n'a d'activité spécifique ciblant les MIE, contrairement à Calais, et ne se trouve en capacité d'effectuer ce travail d'identification précise (Source : Utopia 56)